

Roselin cramoisi, *Carpodacus erythrinus* (Pallas 1770)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Fringillidés

Description de l'espèce

Fringille de taille moyenne, le Roselin cramoisi se caractérise par un corps rondlet, un bec conique assez fort, de couleur grise. Le mâle adulte présente la tête, la poitrine et le croupion rouge vif. Le dos est brun, tandis que le bas de la poitrine et le ventre sont blancs, lâchement striés de grisâtre.

Les femelles, comme les mâles d'un an, ont un plumage peu saillant, rappelant un peu celui d'une femelle de Moineau domestique *Passer domesticus*. L'ensemble est très strié.

Les oiseaux de l'année, sont un peu plus pâles sur les parties inférieures et possèdent deux barres alaires beiges sur les couvertures.

Certains oiseaux (très occasionnels) ont parfois le rouge remplacé par du jaune (défaut de pigmentation).

La mue des adultes est complète. Elle démarre dès l'arrivée des oiseaux sur leurs quartiers d'hivernage, c'est-à-dire en septembre octobre. En captivité au moins, la mue est rapide et n'excède guère 60 jours. La mue postjuvénile est partielle. Elle touche le corps, la tête, un grand nombre de couvertures alaires, les rectrices (toutes ou partie) et fréquemment les quatre ou cinq rémyges externes. Elle se déroule principalement sur les quartiers d'hivernage, parfois un peu plus tardivement que chez les adultes [bg7].

Le chant, sifflé et bref, est typique. Les Anglais le rendent parfaitement par la phrase « *please to meet you !* ». Le cri de vol est un sifflement doux, légèrement dissyllabique, évoquant un peu le Verdier d'Europe *Carduelis chloris* (JCR, CD4/pl.74).

Longueur totale du corps : 13,5 à 15 cm. Poids : entre 22 et 25 g en moyenne.

Difficultés d'identification (similitudes)

Les femelles et jeunes de différentes espèces de *Carpodacus* sont parfois extrêmement similaires, mais d'observation improbable en Europe de l'Ouest. La confusion est également possible avec une femelle de Moineau domestique.

Répartition géographique

Cinq sous-espèces sont reconnues dans le Paléarctique. L'espèce niche des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Scandinavie jusqu'aux rivages pacifiques de la Sibérie. Au sud il atteint l'Asie centrale, l'Himalaya et jusqu'au sud de la Chine. C'est la sous-espèce nominale qui se reproduit en Europe jusqu'au bassin de la Léna et la région de Krasnoïarsk [2]. Les populations européennes hivernent dans le sous-continent Indien. C'est donc une migration qui, à l'automne, prend une direction nord-ouest/sud-est. C'est aussi une espèce qui effectue l'une des migrations les plus longues.

La France constitue l'extrémité occidentale de son aire de reproduction, du moins lorsque l'espèce y niche. Elle s'y reproduit de façon clairsemée depuis une douzaine d'années, essentiellement dans le Pas-de-Calais et la Franche-Comté (Doubs, Jura) et semble en régression. C'est par ailleurs un migrateur très rare à l'automne (principalement des jeunes de l'année) qui s'observe sur les îles de la façade atlantique, principalement à Ouessant, fin septembre et en octobre [bg19].

Biologie

Ecologie

L'espèce recherche, en période de reproduction, les milieux boisés, mais ouverts : clairières, bosquets, buissons de saules ou de bouleaux, si possible dans des zones humides (marais, rivières) et riches en milieux prairiaux. C'est l'habitat typique en Europe du Nord et de l'Est. En France, c'est également ce type d'habitat qui est recherché en Franche-Comté, alors que dans le Pas-de-Calais, des milieux plus secs sont fréquentés (fourrés à prunelliers, fusains, prairies sèches, bosquets d'érables). En migration, le Roselin cramoisi est également présent dans les zones buissonnantes, les friches, etc.

Comportement

Cette espèce, au moins en Europe de l'Ouest, reste très peu de temps sur ses lieux de reproduction. Dès juillet, elle les abandonne et se dirige alors vers ses sites d'hivernage. En Europe de l'Est, le passage des adultes, qui précède celui des jeunes oiseaux de l'année, se déroule de fin juillet à mi-août. L'espèce arrive en Asie entre la fin de ce mois et octobre. Les jeunes peuvent vagabonder (en petit nombre) vers l'ouest et s'observer tout au long de l'automne.

La migration de printemps est tardive et rapide. Les oiseaux ne quittent l'Inde et le Pakistan qu'à la fin du mois d'avril, voire début mai. L'arrivée en Europe ne se fait pas avant la mi-mai, et a souvent lieu à la fin de ce mois et au début du mois de juin.

Reproduction et dynamique de population

L'espèce est principalement monogame : le couple reste formé pour la période de reproduction qui débute à la fin mai au plus tôt.

Le nid, bâti par la femelle, parfois aidée du mâle, se situe en général assez bas, au plus dense d'un fourré ou d'un arbre, contre un tronc et bien caché.

La ponte compte quatre à six œufs, de couleur vert bleuâtre ou brun noirâtre (pontes de remplacement en général moins grandes). Ils sont incubés par la femelle seule durant 11 à 12 jours. Les jeunes sont nidicoles. Ils sont nourris par les deux parents. L'envol se produit au bout de 10 à 13 jours et les jeunes sont nourris encore pendant deux semaines, surtout par la femelle.

Dans le sud de la Finlande, le succès de reproduction est de 62% pour les œufs éclos, 54% pour les jeunes à l'envol (n = 620 oeufs). Par ailleurs, le succès de reproduction est de trois jeunes par nid [bg7]. La survie au nid des poussins atteint 41% en République Tchèque [1]. Chez les mâles, l'âge de première reproduction est à un an (ils sont alors encore en plumage « féminin »). La mortalité annuelle est de 21% pour les mâles, 27% pour les femelles (Finlande). Le record de longévité est de neuf ans au moins [STJERNBERG in bg7]

Régime alimentaire

L'espèce est principalement granivore, mais peut être occasionnellement insectivore.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2160 - Dunes à *Hippopäë rhamnoides* (Cor. 16.251)

2170 - Dunes à *Salix repens* ssp. *argentea* (*Salicion arenariae*) (Cor.16.26)

2190 - Dépressions humides intradunales (Cor. 16.31 à 16.35)

4060 - Landes alpines et boréales (Cor. 31.4)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34)

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (Cor. 37.7 & 37.8)

6520 - Prairies de fauche de montagne (Cor. 38.3)

91D0*- Tourbières boisées (Cor. 44.A1 à 44.A4)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Cor. 44.3, 44.2 et 44.13)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Du fait de la répartition extrêmement limitée de l'espèce en France, au moins en période de reproduction, les sites ne sont guère nombreux. Ceux du Pas-de-Calais sont, pour certains, désignés en ZPS, comme le cap Blanc Nez. En Franche-Comté, c'est le cas de la vallée du Drugeon.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les populations d'Europe sont estimées entre 3 et 6.1 millions de couples et l'espèce bénéficie du statut « favorable » au niveau continental [bg2]. Hormis en Finlande, où l'espèce semble en léger déclin au cours des années 1990-2000, le reste des pays montre soit une stabilité (notamment en Russie, le bastion du Roselin cramoisi), soit même une augmentation. La Russie héberge entre 2.5 et 5 millions de couples, devant la Finlande (250 000 à 350 000 couples), la Biélorussie (70 000 à 120 000), la Lituanie (50 000 à 120 000), l'Arménie (30 000 à 160 000), l'Estonie (50 000 à 80 000) et la Turquie (20 000 à 60 000).

L'espèce a progressé vers l'ouest au cours des trois ou quatre dernières décennies [5 ; 6]. Elle a niché, à partir de la fin des années 1980 et début des années 1990, au Benelux, en Grande-Bretagne et, à partir de 1993, en France (bien qu'un cas sans lendemain soit connu de 1985 [7]). Il y a eu jusqu'à 34-37 chanteurs en 1994, puis dès cette année, l'espèce a décliné inexorablement [3 ; 4], pour ne pas dépasser trois chanteurs, plus ou moins cantonnés, en 2005. Outre la Franche-Comté et le Pas-de-Calais, l'espèce s'est reproduite avec certitude en 1997 en Haute-Savoie et possiblement à la même époque dans le Haut-Rhin.

Les derniers cas prouvés datent de 2001 dans le Pas-de-Calais [bg56]. Il y a encore chaque année quelques chanteurs dans les deux régions principales (de moins en moins en Franche-Comté), mais pas de reproduction dûment prouvée.

La tentative de colonisation semble donc, pour l'instant, avoir fait long feu.

L'espèce est considérée comme vulnérable en France [bg53].

Menaces potentielles

Les menaces qui pèsent directement sur les oiseaux nicheurs ou cantonnés sont les modifications des milieux qui les hébergent. Cependant, la plupart d'entre eux sont assez bien protégés et leur menace à court terme ne semble pas se poser.

Aux Rousses, Jura, où il y eu jusqu'à 12 chanteurs, les prairies et les bosquets d'arbres n'ont pas subi de modification, pourtant l'espèce ne s'y trouve plus. La seule cause pour expliquer la régression du Roselin en France réside uniquement dans sa dynamique à l'échelle continentale ou, du moins, dans celle de ses populations les plus occidentales.

Propositions de gestion

Il est bien entendu nécessaire de maintenir en l'état les milieux naturels humides que l'espèce fréquente ou a fréquenté. Ces sites possèdent en général des cortèges animaux et végétaux dont la richesse ne se cantonne pas à ce passereau. Les milieux plus secs du Pas-de-Calais, qui subissent sans doute une pression humaine plus importante, vont bénéficier des projets de réhabilitation des espaces naturels autour du cap Blanc-Nez. Cela devrait permettre le maintien – voire l'amélioration – des possibilités d'accueil pour le Roselin cramoisi.

Ce fringille qui montre un spectre assez important dans le choix de son habitat peut même parfois s'installer autour des villages et dans de grands jardins ou parcs publics. Dès lors, aucune mesure spécifique n'est à proposer dans ces habitats, sinon que le maintien des habitats semi ouverts comportant des milieux buissonnants diversifiés.

Etudes et recherches à développer

Les oiseaux qui se sont cantonnés au cours des années 1990 ont été bien suivis. Les effectifs ont été très correctement recensés, même s'il est probable que bon nombre de chanteurs aient échappés aux prospections. La grande discrétion de l'espèce pendant l'élevage des jeunes a souvent empêché de connaître précisément le succès de reproduction, mais le nombre de jeunes observés en été reste très faible. Quelques oiseaux ont été munis de bagues colorées dans le Pas-de-Calais (D. Tirmarche). Ceci a permis de constater le retour de deux mâles d'une année sur l'autre. Dans l'hypothèse d'une nouvelle augmentation des effectifs nicheurs, il apparaît nécessaire de maintenir les suivis et, dans la mesure des moyens disponibles, mettre en place un programme de baguage coloré, afin d'offrir les données nécessaires à l'étude de la dynamique des populations.

Bibliographie

1. ALBRECHT, T. (2004).- Edge effect in wetland-arable land boundary determines nesting success of scarlet rosefinches (*Carpodacus erythrinus*) in the Czech Republic. *Auk* 121(2): 361-371.
2. CLEMENT, P., HARRIS, A. & DAVIS, J. (1993).- *Finches and Sparrows*. Helm, London. 502 p.
3. DUBOIS, P.J. (1994).- Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* nicheur en France au printemps 1994. *Ornithos* 1: 80-81.
4. DUBOIS, P.J. (1995).- Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* nicheur en France au printemps 1995. *Ornithos* 2: 178-179.
5. ISENMANN, P. (1994).- L'extension géographique actuelle du Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* en Europe. *Alauda* 62: 81-88.
6. KINZELBACH, R. (1995).- Karmingimpel *Carpodacus erythrinus* im 15. und 16. Jahrhundert am Oberrhein. *Vogelwelt* 116: 285-292.
7. POCHELON, A. (1992).- Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* a niché en France. *Alauda* 60: 148.